



330^{ème} section
CHAUMONT - NOGENT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
De la 330^{ème} SECTION
CHAUMONT – NOGENT

INVITATION

Vous êtes invité(e) à assister à *l'Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O.)* de la 330^{ème} section de la Médaille Militaire CHAUMONT-NOGENT qui se tiendra : **LE SAMEDI 23 MARS À L'ÉCOLE DE GENDARMERIE DE CHAUMONT.**

ORDRE DU JOUR

- 9h15 Mot d'accueil du Président et hommage aux disparus
- 9h30 Rapport moral ;
- 9h45 Bilan financier ;
- 10h00 Rapport commissaires aux comptes ;
- 10h10 Prévision activités ;
- 10h20 Elections et réélections ;
- 10h30 Présentation nouveau comité ;
- 10h40 Exposé du Président
- 11h00 Accueil des autorités ;
- 11h30 Présentation du film réalisé par les élèves lycée Bouchardon
- 11h45 Dépôt de gerbe cour d'honneur de l'école
- 12h00 Remise de récompenses et vin d'honneur
- 13h00 Repas pour les inscrits

NOTE IMPORTANTE :

Dans le respect de la réglementation et pour que les délibérations de l'Assemblée Générale soient valables, il est indispensable, si vous n'y participez pas, que vous retourniez le pouvoir joint en annexe.

Le PORT modèle ordonnance de la MÉDAILLE MILITAIRE est vivement recommandé.

Le PORT de l'INSIGNE des DAMES d'ENTRAIDE l'est de la même façon.

Celles-ci sont normalement closes pour le 31 mars, le bilan devant être envoyé au siège pour cette date, merci d'en tenir compte, le barème est le suivant :

- Titulaires et associés = 25€
- Dames d'Entraide et veuves = 10€

Reçus fiscaux Conformément aux consignes du siège national vous pouvez décompter votre cotisation de vos impôts En cas de contrôle le trésorier ou le Président peuvent vous fournir un reçu fiscal.

Le Président rappelle que si des adhérents sont intéressés pour prendre des fonctions au sein de notre section, il doivent lui adresser un simple courrier, mais cela avant l'AG merci.

Repas de clôture que nous vous proposons, pour ceux qui le désirent :

Suivant la place disponible un plan de table sera mis en place par les organisateurs merci de vous y conformer.

MENU

Assiette Périgourdine 🍴

Pavé de veau sauce morilles

Pomme rôtie , gratin sarladaise, tomate provençale

🍴

Fromage et sa salade

🍴

Moelleux chocolat et son coulant au caramel beurre salé

🍴

Eau pinot blanc, Bordeaux Videau

Café

TARIFS : La quote-part de chacun a été fixée à **30€** par personne, (inchangé depuis 2015) et à **12€** par enfant **de 07 à 15 ans** (couvert **gratuit** pour les **moins de 7 ans**).

Le Président,
Jean-Pierre PAQUET